



De : Juliette Kuntz

à : Lyon

Date : 5 mars 2018

Réf. : DEV03-007242

Sujet : Compte-rendu réunion publique - avant projet de parc éolien

Lieu : Trémoins

Nombre de participants : 28

Questions et éléments de réponse

Quel est l'impact d'un parc éolien sur la valeur des biens immobiliers ?

L'éolien n'a pas d'impact direct sur le prix de l'immobilier, cela a été démontré par plusieurs études. Mais l'implantation d'éoliennes peut réduire le nombre de personnes voulant acquérir un bien immobilier à proximité du parc à cause du changement visuel engendré. Un parc éolien peut, cependant, être vecteur de croissance pour les communes concernées. Par exemple, de nouvelles infrastructures (crèche, infrastructures sportives, etc.) peuvent être installées sur la commune grâce aux retombées économiques liées au projet éolien et ainsi dynamiser un territoire.

Qu'en est-il du bruit engendré par un parc éolien ?

Le bruit d'un parc éolien est réglementé. Pour qualifier le bruit engendré par un parc, la notion d'émergence acoustique est utilisée. L'émergence correspond à la différence entre le bruit ambiant (avec le parc éolien) et le bruit résiduel (actuel, sans le parc éolien). Pour évaluer le bruit résiduel, des mesures de niveau de bruit existant sont réalisées. L'émergence acoustique liée au parc doit être inférieure à 5 dBA le jour et à 3 dBA la nuit. Pour respecter cette réglementation, le nombre d'éoliennes du projet peut être revu à la baisse. Il est également possible de reculer l'implantation de certaines éoliennes pour les éloigner des habitations. Lorsque le parc est en exploitation, le bruit engendré par le parc est contrôlé via des inspections acoustiques. Si la réglementation n'est pas respectée, un bridage acoustique peut être mis en place la nuit ou lorsque le vent est trop faible pour masquer le bruit. La production d'électricité en est impactée mais cette mesure permet de réduire le bruit en changeant l'angle d'attaque des pales.

Le niveau sonore absolu à 500 m d'une éolienne est d'environ 35 dB. A titre de comparaison, le bruit absolu d'un réfrigérateur est de 40 dB et celui à l'intérieur d'une chambre est de 30 dB.

L'émergence a tendance à être plus perceptible pour des régimes de vent moyens, lorsque le vent n'est pas suffisant pour masquer le bruit des éoliennes.

Est-ce qu'il faut créer des nouveaux chemins d'accès ?

Une bande roulante de 4,5 m de large est nécessaire pour acheminer les composants des éoliennes sur le site. Il faut compter une emprise totale des chemins d'accès de 6 m de large en prenant en compte les câbles enterrés de part et d'autre de la bande roulante. L'idée est de s'adapter au maximum aux chemins existants. La création de nouvelles pistes, les travaux pour élargir les portions trop étroites des chemins existants et l'entretien des chemins d'accès est à la charge de l'exploitant du parc éolien. Une fois le parc en exploitation, les nouvelles pistes créées sont en libre accès (pour l'exploitation forestière ou la randonnée par exemple).

Quel est l'emprise au sol des plateformes des éoliennes ?

L'emprise au sol de la plateforme est d'environ 0,25 ha par éolienne, en fonction du modèle retenu.

Concernant le chantier de construction, quelles sont les retombées locales ?

Le retour d'expérience de RES sur ses derniers chantiers montre que 30 à 40 % du montant total des travaux reviennent à une échelle locale (départementale). Des entreprises de BTP locales sont notamment impliquées dans le chantier.

Quels sont les délais de raccordement électrique ?

Un récent changement réglementaire limite les délais de raccordement à 18 mois (Article L342-3 du code de l'énergie) pour les installations de productions renouvelables.

La capacité des postes sources aux alentours est-elle suffisante ?

Le poste de raccordement le plus proche se situe sur la commune d'Héricourt, néanmoins sa capacité disponible dans l'état actuel est trop faible pour accueillir le projet. Aujourd'hui le raccordement pourrait être envisagé sur le poste de Vougeaucourt, où de la capacité est disponible. Ce dernier poste est plus éloigné du site ce qui implique un investissement supplémentaire mais malgré cet investissement supplémentaire, le projet de parc éolien reste rentable.

Des discussions avec RTE et la DREAL sont en cours pour réviser le schéma de raccordement au réseau des énergies renouvelables.

Les éoliennes sont-elles toutes identiques ?

Non, les éoliennes ne sont pas toutes identiques. De nombreux modèles existent avec notamment une puissance, une longueur de pales et un coût différent. Le choix des éoliennes se fait au moment de la

construction du parc pour que les éoliennes soient adaptées aux spécificités du site. Par exemple, pour un site peu venteux, un modèle d'éolienne avec de grandes pales et une puissance peu élevée est à privilégier.

Les fabricants d'éoliennes sont-ils français ?

A ce jour, le groupe POMA (Isère) est le seul fabricant français d'éoliennes. Cependant, il faut noter la présence de nombreux sous-traitants français qui participent à la fabrication d'éoliennes.

Aujourd'hui, les principaux fabricants sont européens (Espagne, Danemark, Allemagne).

Quelle est la durée de vie d'une éolienne ?

La durée de vie d'une éolienne dépend du secteur et de la technologie utilisée. Les premiers parcs installés ont une durée de vie de 15-20 ans. Les éoliennes des parcs construits aujourd'hui ont une durée de vie plus importante, entre 20 et 30 ans.

Qui est responsable du démantèlement d'un parc éolien ?

Le régime ICPE donne un cadre réglementaire au démantèlement des parcs éoliens. Le démantèlement est à la charge de l'exploitant du parc qui doit, dès la construction, provisionner et mettre à disposition du préfet une somme de 50 000 € par éolienne pour le démantèlement.

Quel est l'impact de l'éolien sur la chasse ?

La chasse est compatible avec l'éolien hormis une restriction pendant la phase de construction du parc.

Quel est le poids de l'enquête publique sur la faisabilité du projet ?

L'enquête publique prend en compte l'avis des riverains et des conseils municipaux dans un rayon de 6 km autour du parc. Il appartient au préfet de prendre la décision finale en s'appuyant sur les avis des différents acteurs : l'autorité environnementale (impacts sur la biodiversité et sur les paysages), l'armée, l'aviation civile, météo France, etc. et le commissaire chargé de l'enquête publique.

Quel est le pourcentage de temps où l'éolienne est à l'arrêt ?

Sur une année, l'éolienne tourne 80 % du temps. En revanche, sur ces 80 % du temps l'éolienne ne tourne pas forcément à pleine puissance, en fonction du régime de vent. Ramené à une année complète, l'équivalent de production à pleine puissance (aussi appelé Facteur de Charge) est en moyenne d'environ 24 % sur le parc français. L'éolienne est à l'arrêt lorsque le vent est trop faible (inférieur à 15 km/h), trop fort (supérieur à 90 km/h) ou lors des opérations de maintenance. Via la fibre, les données des parcs éoliens sont récupérées en temps réel ce qui permet de détecter efficacement les éventuels dysfonctionnements.

Est-il déjà arrivé qu'une éolienne tombe au sol ?

La chute d'une éolienne est extrêmement rare. A ce jour, il y a eu un seul accident en France sur les 30 dernières années, en Vendée et sur une éolienne de première génération. Pour éviter ce type d'accident, des systèmes de sécurité automatiques se mettent en route lorsque le vent est très fort. La mise en drapeau de l'éolienne permet d'orienter les pales de sorte que le vent passe sans faire tourner l'éolienne. Des études de danger sont réalisées pour évaluer la probabilité d'un tel accident. Un seuil statistique réglementaire doit être respecté.

Où est-ce que l'éolien est le plus présent en France ?

En France, les parcs éoliens se trouvent majoritairement dans le Sud et dans le quart Nord Est. Mais de nouvelles installations voient le jour chaque année dans chacune des régions.

En quoi consiste le financement participatif ?

Initialement basé sur des initiatives citoyennes, le financement participatif a vocation à se développer. Une part du capital de la société d'exploitation du parc éolien peut être détenue par des riverains ou des communes qui souhaitent s'investir dans le projet en y participant financièrement. Par exemple, le financement participatif a permis de financer une des six éoliennes du parc éolien de la commune de Chamole dans le Jura. Ainsi, les retombées économiques profitent à l'économie locale.

Quel est l'impact de l'éolien sur la faune et la flore ?

Pour qu'un projet se concrétise, il faut s'assurer que le projet ne se situe pas dans une zone de protection de la biodiversité. Le dossier d'études d'impacts doit démontrer que le projet a un impact minimum sur la faune et la flore. Des experts en écologie (bureau d'étude indépendant) vont réaliser des relevés sur le site pendant un an pour identifier la présence d'éventuelles espèces protégées (espèce d'orchidées, de chauves-souris, de rapaces par exemple). Un micro spécifique permet notamment d'enregistrer les infrasons émis par les chauves-souris pour en évaluer le nombre.

Les projets éoliens s'appuient sur une démarche ERC (Éviter Réduire Compenser) pour limiter le plus possible l'impact sur la faune et la flore. Les éoliennes vont notamment être implantées de sorte à éviter un couloir migratoire par exemple. Lorsqu'il n'est pas possible d'éviter l'impact, cet impact doit être réduit. A titre d'exemple, le bridage acoustique permet de diminuer le bruit. Lorsque, malgré les efforts, il n'est pas envisageable d'éviter ou de réduire l'impact, l'idée va être de chercher à compenser cet impact résiduel par des actions bénéfiques pour la biodiversité (installation de gîtes artificiels ou reboisement).